

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

FRANCE

Paris, 31 juillet.

On disait ce matin que M. Ferry obtiendrait aujourd'hui le vote de la Chambre en faveur de la révision telle que l'accorde le Sénat. Nous serons fixés ce soir. Si la révision se réalise, le congrès aura lieu la semaine prochaine. La salle de Versailles est toute prête et M. Grévy doit revenir au premier signe. Un journal annonce que si la révision est votée aujourd'hui à la Chambre le président de la République sera de retour dès demain dans sa bonne ville de Paris.

M. Jules Ferry a tenu hier un grand conseil de ministres ; il a fait part à ses collègues de son espoir d'enlever aujourd'hui le vote de la révision ; en même temps il leur a communiqué son projet de loi organique relatif au nouveau mode d'élection des sénateurs. Dès que le congrès se réunira, le projet sera déposé.

L'érection de la statue de Diderot, place de l'église St-Germain-des-Près inspire des articles enthousiastes à quelques feuilles républicaines et à tous les journaux radicaux. Jamais le cynique écrivain, que le sénateur Schérer a pourtant classé comme une "idole" de "cloaque", qu'un autre républicain, le citoyen Albert traitait "d'obscène fureux", n'a été à pareille fête. Il ne reste plus à tous nos illustres personnages de la République opportuniste qu'à faire étudier sérieusement à leurs fils et à leurs filles les œuvres et la vie du malpropre courtisan de la grande Catherine. En attendant ils font ce qu'ils peuvent pour inspirer à l'enfance le goût "diderotique". On a vu hier le 21me bataillon scolaire, composé d'enfants d'une école municipale, parader autour de la statue. C'est ignoble.

Je vous ai naguère parlé du projet de M. Fabre, lequel veut que Jeanne d'Arc ait une fête annuelle et que cette fête soit la seconde fête annuelle de la République. Il y a des républicains que ce projet épouvante un peu ; parmi eux se distingue le sénateur Jean Macé lequel écrit au *Temps* une lettre solennelle où il prétend que la République, à son avis, ne doit pas célébrer la fête de la Vierge lorraine. Et la raison que donne le sénateur Macé de son opposition à une pareille fête, c'est que le comte de Chambord a écrit un jour "que son drapeau était celui de Jeanne d'Arc." Vous comprenez que c'est l'abomination de la désolation ! Mais cela vous donne une juste idée du sot personnage qui a organisé en France avec des protestations de bon apôtre la fameuse ligue de l'Enseignement.

Nos assemblées ont rarement compté de sectaire plus haineux et plus borné que ce prêtre enragé de prétendues "ligues neutres."

Décidément les députés républicains ne peuvent aller à Marseille sans avoir envie de se couper la gorge entre eux. On raconte que M. Arène, le député corse qui se trouve actuellement à Marseille, a été tellement choqué des allures dédaigneuses et insultantes de M. Clémenceau

à son égard, qu'il lui a dépêché des témoins. S'attaquer au citoyen Clémenceau me paraît bien hardi pour M. Arène. D'ailleurs, le *Matin* publie une autre version de cette grosse affaire. D'après lui, c'est un journal réactionnaire qui aurait offensé l'amour propre de M. Arène en racontant inexactement sa rencontre avec M. Clémenceau à l'hôpital marseillais, et c'est au rédacteur du dit journal que M. Arène aurait demandé satisfaction ou réparation. A la place du journaliste conservateur, je prendrais M. Arène au mot et j'accepterais le duel "au premier choléra" au chevet des malades dans les hôpitaux et ambulances.

Lettre de Rome

Sommaire : Les aumônes du Pape.—Authenticité des reliques de Saint-Jacques de Compostelle.—Condamnation du dernier ouvrage de l'abbé Curci.—Confiscation de maisons générales à Rome.—L'incident Pidal et le Capitain Fracassa.—Une réparation exigée par l'Autriche.

Rome, 27 juillet.

Notre Très-Saint-Père le Pape, dont l'esprit de charité et de royale munificence survit à la spoliation qui l'a frappé, s'est empressé, comme vous le savez, de venir en aide aux victimes du fléau qui sévit à Marseille et à Toulon en envoyant une somme de vingt mille francs à S. G. Mgr Robert. A Rome l'inepuisable charité du Vicaire de Jésus-Christ se manifeste, entre autres œuvres, dans celle du *Dispensaire de l'aumônerie apostolique*, établi aux Zoccollette, et dont les directeurs ont présenté, dimanche dernier, le compte rendu au Souverain-Pontife. Au *Dispensaire des Zoccollette*, tout malade trouve le médecin auquel il peut manifester ses souffrances et qui lui fait donner gratis les médicaments reconnus propres à le guérir. D'après le rapport présenté au Saint-Père par les Petacci et Topai, le nombre des malades soignés par le *Dispensaire* est d'un millier par an en moyenne. Quant au nombre des simples consultations ou pansements, il s'élève à une moyenne annuelle de plus de dix mille. Sous le rapport des guérisons obtenues la proportion est très satisfaisante, eu égard aux conditions spéciales d'un dispensaire : 66 malades pour cent ont été complètement guéris ; 16 pour cent ont présenté des signes d'amélioration notable ; 16 pour cent offrent un résultat douteux ; le reste représente les individus encore en traitement à la fin de l'année 1883. Le Souverain-Pontife, très satisfait à l'ouï des soins assidus dont l'établissement est l'objet de la part de Samminiatielli, son aumônier secret. Il a manifesté de même sa haute reconnaissance aux médecins qui se dévouent à l'œuvre avec autant de zèle que de talent ; enfin il a prononcé les paroles les plus élogieuses à l'adresse des Filles de Saint-Vincent de Paul qui mettent si généreusement leur activité et leur charité au service des malades de *Dispensaire*.

Un important décret de la Sacrée

Congrégation des Rites a été promulgué solennellement vendredi, 24, en l'église nationale espagnole de Notre-Dame-de-Montserrat, après l'évangile de la messe célébrée pontificalement par S. G. Mgr Elie Bianchi, archevêque titulaire de Nicosie. Ce décret, formellement approuvé par le Souverain-Pontife, confirme, après mûr examen, la sentence rendue par S. Em. le cardinal Michel Payà Rico archevêque de Compostelle, sur l'identité des reliques de l'apôtre saint Jacques-le-Mineur et des saints Théodore et Athanase ses disciples, découvertes, il y a quelques années, au centre de l'abside de la chapelle majeure de Compostelle. S. Em. le cardinal Bartolini, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, assistait à la promulgation solennelle de ce décret, avec tous les prélats et officiers de la Sacrée Congrégation. On remarquait aussi à la tête de l'assistance le personnel de l'ambassade d'Espagne près le Saint-Siège et l'élite de la colonie espagnole.

La Sacrée-Congrégation de l'Index vient de condamner, par décret en date du 18 juillet, une brochure de l'abbé Curci dans laquelle, au lieu de se soumettre à la condamnation de son ouvrage précédent, l'auteur en relait à nouveau l'apologie avec un tel aveuglement et de tels sophismes, que l'on se demande s'il n'est pas à plaindre comme endurci dans le mal.

Quoi qu'il en soit en soit, ce triste exemple montre où peut conduire un premier mouvement d'orgueil et d'insubordination, et Dieu veuille que l'abbé Curci s'arrête enfin dans cette voie funeste et que sa brochure si justement condamnée soit en réalité, comme le dit le titre de la brochure, son *Dernier adieu* à ce genre de polémiques !

Les visionnaires qui, à l'égal de l'abbé Curci, croient à la possibilité d'une conciliation entre le Vatican et le Quirinal, sur la base des *faits accomplis*, devraient plutôt considérer les actes iniques par lesquels le gouvernement italien multiplie de jour en jour les preuves de sa haine contre les institutions de l'Eglise. Je vous ai signalé déjà, dans ma correspondance dernière l'annexion de la maison générale des Dominicains et de celle des Franciscains. Depuis lors, le même ordre d'expulsion à bref délai a été intimé aux supérieurs généraux des Barnabites, des Théatins, des Carmes, des capucins et des Augustins. C'est la digne continuation de la politique inaugurée par la spoliation de la Propagande. La loi des garanties triste manteau de pourpre jeté par dérision sur les épaules du vicaire de Jésus Christ, apparaît ainsi telle qu'elle est, et le fameux article de cette loi qui prétendait assurer la liberté du suprême pouvoir spirituel, en laissant subsister les maisons générales des ordres religieux, est imprudemment violé comme tous les autres, de tel-

le sorte que l'expérience est complète et que l'on voit combien le temporel du Saint-Siège est nécessaire au libre exercice de son pouvoir spirituel.

L'Europe officielle finira par le comprendre, et l'incident Pidal en a été un premier et heureux indice. Aussi nos italianismes en sont-ils encore tout alarmés et ne paraissent-ils guère satisfaits des explications tardives d'ailleurs et bien vagues—données par M. Canovas le président du ministère espagnol. Une feuille ultralibérale de Rome, le *Capitan Fracassa*, après avoir examiné ces déclarations et les avoir démontrées insuffisantes, dit : "Le fait est que M. Pidal continue ces déclarations et au cabinet Canovas, et qu'il y reste avec ses opinions absolument hostiles à l'Italie." De son côté, la *Nuova Antologia*, une des plus importantes revues libérales d'Italie, s'exprimait comme il suit avant même que le ministère italien à Madrid eût obtenu, par grâce, de M. Canovas les explications inconcluantes que l'on connaît : "Nous sommes persuadés que les paroles de M. Pidal seront expliquées d'une manière satisfaisante (sic) il reste acquis cependant qu'en Espagne les vœux du parti qui gouverne actuellement sont pour le rétablissement du pouvoir temporel. Le ministère Canovas ne conjure pas pour rendre Rome au Pape, mais il se réjouit de voir cet événement s'accomplir. Nous aurions tort de nous plaindre par voie diplomatique, mais nous ne pouvons nous faire illusion sur les sentiments du parti conservateur espagnol à notre égard."

Pendant que le gouvernement italien en est réduit à se contenter de paroles tout autres que satisfaisantes sur un incident qui l'a touché au vif, il est obligé de donner ailleurs des réparations de fait on ne peut plus humiliantes pour lui-même et de nature à montrer à tous son impuissance. L'Autriche s'était plainte vivement des paroles que le président du Sénat italien, M. Tecchio, avait prononcées naguère à l'occasion du poète Prati, dont M. Tecchio avait mis en relief les revendications irrédentistes vis-à-vis de Trente et de Trieste. Le cabinet du Quirinal se trouvait fort embarrassé, car s'il eût obligé M. Tecchio à donner sa démission pendant que le Sénat siégeait encore, il s'en serait suivi une violente indignation contre le ministère. Cependant l'Autriche ayant continué d'insister, le cabinet Depretis a profité de la clôture du Sénat pour induire M. Tecchio à donner sa démission, en prétextant des raisons de santé. C'est ce qui a été fait, et, pour amortir le bruit d'une réparation aussi humiliante, M. Depretis a eu soin d'insister d'abord, dans une lettre publique, pour avoir l'air de conseiller à M. Tecchio de retirer sa démission. Mais celui-ci l'a bel et bien maintenue, et la substance du fait, c'est que l'Italie a dû donner à l'Autriche la réparation demandée.

Le St Siège et l'Espagne

On lit dans le *Journal de Rome* :

Nous devons relever dans le discours prononcé par l'honorable M. del Mazo au Sénat espagnol certaines phrases des plus inexactes, des plus fausses, qui n'auraient pas dû échapper à un ancien diplomate, surtout à un diplomate qui, bien qu'accrédité auprès du Quirinal, n'a pu emporter aucune illusion sur la véracité de ses paroles.

M. del Mazo a dit : "Le Saint-Père a la liberté absolue et complète pour exercer son haut ministère dans le pouvoir spirituel."

Fort heureusement pour la vérité et pour la dignité du Sénat espagnol, des voix nombreuses se sont élevées avec énergie pour protester contre une si audacieuse inexactitude.

M. del Mazo, plus hardi encore, a ajouté : "Le Saint-Père ne sort pas du Vatican, parce que, aux fins de la politique qu'il croit devoir suivre, et que nous n'avons pas à discuter, il lui importe, sans doute, de continuer à rester en cet état."

M. del Mazo n'était peut-être pas à Rome, en cette nuit néfaste où les restes de Pie IX furent impunément outragés par un infâme populace. Mais il a entendu parler de ce fait. Il sait aujourd'hui que le 13 juillet dernier, au Borgo même, à quelques pas du Vatican, une émeute était organisée pour insulter au Pape vivant. Comment un homme qui a habité Rome peut-il prétendre que le Pape serait libre de sortir dans Rome, et que, s'il ne le fait pas, c'est affaire de politique ?

M. del Mazo n'a pas sans doute perdu l'habitude de lire les journaux officiels et autres de l'Italie, près de laquelle il fut ministre. S'il l'a fait, il a lu, croyons-nous, dans la *Gazzetta d'Italia*, cet avertissement : "Le gouvernement italien ne peut ni ne veut protéger la dignité pontificale."

Enfin M. del Mazo, qui en ce débat a fait preuve d'une imagination peu réglée, a été jusqu'à hasarder cette évidente contre-vérité que "les gouvernements ont reconnu l'unité italienne". Où ? Quand ? A quel propos ? Par quel acte ?

Est-ce l'Autriche, alors que son noble et généreux empereur préférait paraître manquer à la courtoisie envers le roi Humbert, plutôt que de mettre le pied dans le palais interdit du Quirinal ?

Est-ce l'Allemagne, dont l'empereur n'a jamais voulu visiter le roi Humbert ailleurs qu'à Milan ?

Est-ce enfin l'Espagne ? Le roi Alphonse a-t-il jamais témoigné qu'il considérait la présence à Rome du roi Humbert autrement que comme un fait ? Quand il fut question d'une visite du roi d'Espagne en Italie, la présence du roi de Humbert à Rome ne fut-elle pas l'obstacle invincible à la réalisation du projet ?

Quel prince régnant a communiqué à Rome avec la monarchie italienne autrement que par des ambassadeurs, qui ont suivi le cabinet de Turin à Florence, de Florence à

Rome, toujours prêts à continuer le voyage, si la monarchie italienne doit un jour refaire ses malles ?

Aujourd'hui une note du ministre d'Etat, donne à l'Italie, qui l'a demandée, le maximum de satisfaction compatible avec la dignité de la monarchie espagnole, et la reconnaissance du fait italien, sans porter la moindre atteinte aux droits imprescriptibles du Saint-Siège.

Car l'Italie même doit reconnaître que pour S. M. catholique le roi d'Espagne, chef d'une nation dont la religion catholique est la plus antique, la plus stable, la plus noble des institutions, qui s'est affranchie, grâce à l'Eglise, du joug musulman, qui a grandi par sa fidélité à l'Eglise, et qui, dans les jours malheureux s'est sauvée par l'intégrité de la foi, S. M. très catholique a certainement à cœur la cordialité des relations avec le roi Humbert, mais bien plus encore l'affection du Souverain-Pontife.

Il pourrait, certes, sans qu'il y eût révolution en Espagne, braver le courroux de M. Mancini, comme il a bravé les ignobles sifflets de la populace parisienne et les bouderies de MM. Grévy et Thibaudin. Mais il ne pourrait impunément, dans une nation aussi catholique, renoncer à la paternelle bienveillance du chef spirituel de ses sujets. Cela, il ne le peut, et toute sa conduite témoigne qu'il ne le veut.

Les livres d'argile.

Bien loin dans les plaines de la Mésopotamie, sur les rives du fleuve Tigre, gisent les ruines de l'ancienne cité de Ninive. Il n'y a pas longtemps que d'énormes monticules de terre et de pierre marquaient la place où se dressaient jadis les palais et les murailles de l'orgueilleuse capitale du grand empire assyrien. C'est la pelle, d'abord d'un Français, puis d'un Anglais qui a enlevé toute la terre et qui a mis à nu les restes des vieilles rues et des palais où les princes d'Assyrie ont marché et ont vécu. Les dieux qu'ils adoraient et les livres qu'ils lisaient ont été tous révélés à la vue du monde étonné. De tout ce qui a été découvert, rien n'est plus surprenant que la façon dont sont arrangés les livres d'argile de Ninive. La principale bibliothèque de Ninive était contenue dans le palais de Kouyoumdjouk. Les livres d'argile qui la composent sont composés de séries des tablettes convertes d'une très petite cire.

Les tablettes sont de forme oblongue et plusieurs d'entre elles constituent un livre unique, la première ligne de la tablette suivante étant écrite à la fin de celle qui la précède. On écrivait sur les tablettes, tout naturellement, pendant qu'elles étaient molles et puis, on les cuisait pour les durcir. Chaque tablette ou livre était alors numéroté et on lui assignait une place dans la bibliothèque, avec un numéro correspondant, de sorte que le bibliothécaire pût facilement le retrouver, tout comme nos bibliothécaires d'aujourd'hui numérotent les livres que nous lisons.

Parmi ces livres, on trouve des col-

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
21 Août 1884—No 70

Roger Bontemps

HISTOIRE D'UN NOTAIRE
ET D'UNE TONNE DE POUDRE D'OR.

(Suite)

Les yeux de Nannette étaient fixés derrière sa visiteuse, sur la porte qui restait ouverte.

—Que je suis bête ! s'écria Fanfare en se retournant brusquement. C'est le bonheur de te revoir, ma minette. Approchez-vous, monsieur Mitchell, n'ayez pas peur. Bibiche je te présente M. Jonathan Mitchell, un homme bien, un gentleman, quoi, tranquille et comme il faut, qui veut avoir l'honneur de t'offrir ses civilités.

Nannette n'avait pas prononcé une parole. Elle releva sur l'ancien entrepreneur un regard de froid étonnement. Fanfare fut d'abord quelque peu déconcerté, car, en principe, il est facile à l'honnêteté de garder sa distance. Mais l'effronterie a aussi sa force : Fanfare ne fut déconcerté qu'un instant.

—Je suppose que tu as oublié de nous offrir un fauteuil à chacun, bé-

belle, reprit-elle avec plus de calme. Nous venons de loin... et pour te rendre service encore.

—Pour me rendre service ? prononça enfin Nannette qui désigna de la main deux sièges.

Fanfare en poussa un à M. Jonathan Mitchell, énorme et robuste citoyen borge de l'œil droit, très mal à l'aise dans un costume de squatter fashionable. M. Jonathan Mitchell s'assit en toussant, saluant et donnant des signes de gêne dans sa cravate. Fanfare, avant de s'asseoir à son tour, trouva moyen de glisser à l'oreille de Nannette :

Ne fais pas trop la tête ma petite. C'est un négociant de plus d'un million et demi sterling.

—Je ne vous comprends pas, dit tout haut la jeune fille.

—Tiens, tiens ! au fait c'est vrai, répliqua la suzeraine de l'Oiseau-Jaune. On ne se tutoyait pas à Paris. Vous m'excuserez mademoiselle Nannette ; si loin du pays, on a le cœur remué en retrouvant une compatriote du même quartier, de la même maison et du même carré aussi. J'ai réussi à l'étranger, ça me donne envie de tâcher que mes amis fassent de même. Quant à craindre une histoire qui serait tort à la morale, vous me prenez pour une autre, ma chère demoiselle !

Ceci fut dit d'un ton net et tranchant, où il avait apparence de vérité. M. Jonathan Mitchell, qui sem-

blait peu éloquent ponctua néanmoins cette déclaration d'un geste très énergiquement honnête et baissa la paupière de son bon œil.

Nannette, nous le verrons, avait envie et bien de faire rapidement sa fortune. Nannon s'assit et dit :

—Madame, je vous remercie de l'intérêt que vous me portez. Je suis très-heureuse, en effet, chaque fois que je me trouve avec des compatriotes.

Fanfare cligna de l'œil à l'adresse de M. Jonathan Mitchell qui avait mis son chapeau entre ses jambes et gardait l'immobilité du rustre, fourvoyé par hasard dans un salon.

—Vous voyez bien ! vous voyez bien ! dit-elle. Que vous avais-je dit mon cher monsieur ?

Jonathan, pour réponse, lança un éclat de toux retentissant.

—Très aimable quand elle veut, cette enfant-là, poursuivit Fanfare à demi voix, mais terriblement collé monté..... bien, bien, cher monsieur ! Je sais que pour vous on ne l'est jamais trop, c'est pourquoi je vous ai amené chez Mlle Nannette.

Celle-ci réfléchissait. Les paroles de Fanfare faisaient impression sur elle.

Nous sommes obligés de mettre ici le lecteur en garde contre le danger de toiser la présente situation à l'aide du mètre européen. En Europe, à Paris, une semblable scène appartenait à la vulgaire comédie. Nous ne

disons point que personne n'y serait pris, car chaque jour voit, dans la capitale du monde civilisé, des dupes encore plus grossières, mais nous avouons que le piège ne serait pas très habilement tendu, si toutefois il y avait.

Mais là-bas, la demande et l'offre, en quelque matière que ce soit, prennent des physionomies bien autrement naïves. A cet égard, il n'y a ni respect humain, ni diplomatie. C'est l'Angleterre perfectionnée d'un côté, ramenée de l'autre plus près de l'état sauvage. Tout est possible en fait de transactions. Le roman et la réalité se mêlent. Ce qui, chez nous, paraîtrait, à bon droit, une excentricité puérile, est ici, le train-train de la vie commune. Nannon, désormais, attendait, prudente, mais non incrédule.

—Combien gagnez-vous, ma chérie ? demanda tout à coup Fanfare.

—Mes affaires vont à ma complète satisfaction, répondit simplement Nannette.

—C'est que voyez vous, ma belle, l'argent est toujours au fond de tout, pas vrai ? Votre maison est gentille, mais les ouvriers doivent être rares et chères à Melbourne. Si par hasard vous vous faisiez par an, je suppose, deux cent mille francs, ou cent mille écus, nous n'aurions plus rien à dire...

—Je ne me fais cent mille écus, ni même deux cent mille francs inter-

rompit Nannette.

—Hein ? fit la vicomtesse parlant au gentleman Jonathan, voilà quelle franchise nous avons, nous autres Françaises ! Ma chère demoiselle, reprit-elle, il s'agirait de râler tout d'un coup, précisément, cette somme là, deux cents mille francs : je dis quarante mille dollars pour être bien comprise de M. Mitchell, qui est Américain, dans un espace de six mois au plus et peut-être beaucoup moins.

—Faudrait-il quitter Melbourne ? demanda Nannette.

—Naturellement.

—Et à quel métier gagnerais-je ces deux cent mille francs ?

—Au métier d'ange consolateur. Je ne plaisante pas, mademoiselle. Vous m'avez témoigné déjà que vous n'aimez pas la familiarité ; moi, je suis à la bonne franquette ; mais, en définitive, je n'ai aucun intérêt à passer malgré vous pour votre amie intime. J'ai mon rang, si vous avez une petite position. Je parle donc très sérieusement, et je répète qu'il s'agit d'une bonne action, en même temps que d'un coup de fortune.

—Une bonne action, en vérité, grommela le gentleman Mitchell en anglais du Far-West, une très bonne action ou que je sois pendu !

Fanfare lui fit signe de se taire, ostensiblement et d'un geste souriant.

—Voilà le langage de ces honnêtes

marins, dit-elle. Une Anglaise hypocrite serait scandalisée ; mais nous autres, Parisiennes, nous ne sommes pas des femmes de Tartuffe puritain. Cependant, demandez pardon, je vous prie, monsieur Mitchell...

Jonathan ouvrit la bouche pour obéir ; mais Nannette répartit carrément :

—Le gentleman peut parler comme il voudra, pourvu que l'affaire soit exposée avec clarté. J'écoute.

—Hein ! mister Jonathan, s'écria Fanfare, est-ce carré ? Eh bien ! ma toute belle, reprit-elle, il s'agit d'empêcher un grand malheur. M. Mitchell est un squatter puissamment riche, jeune et bien fait de sa personne, qui a acheté du gouvernement une station magnifique dans le Rodney. Chez lui, ma toute belle, il y a place pour dix mille têtes de gros bétail, voilà le vrai. Il était donc sur le point d'épouser sa nièce, un doux chérubin que vous aimiez comme une sœur aux bout de dix minutes. Juste votre âge est aussi gentil que vous... mais vous savez, le désert ne plaît pas à tout le monde : la chère créature est habituée aux plaisirs de la ville, et là-bas elle ne voit guère que des bœufs et des bergers. Elle n'est pas prisonnière ; n'allez vous mettre cela dans l'esprit.

[A suivre]

lections d'hymnes (aux dieux), des descriptions d'animaux et d'oiseaux, de pierres et de végétaux, aussi bien que des histoires des voyages, etc. Les Assyriens et les Babyloniens s'occupaient beaucoup d'astronomie. Le moyen de calculer le temps par le soleil et de le marquer par un cadran solaire a été inventé par ces derniers. Aucune de nos horloges et de nos montres modernes ne peuvent être comparées au cadran solaire pour l'exactitude. En somme, il nous faut régler nos inventions modernes sur l'ancien système babylonien.

SOMMAIRE

France.
Lettre de Rome.
Le St Siège et l'Espagne.
Les livres d'argile.
FEDERATION.—Roger Bontemps.—A suivre.
Le pique-nique de Fraserville.
Le Canada et la Jamaïque.
Petite Gazette.
Résumé des dépêches.
Grand succès.
Bibliographie.
Petites nouvelles

ANNONCES NOUVELLES

Bazar annuel.—P. Lessard.
Collège de Ste-Anne.
Voyages de jour.—A. Gaboury.
Les Ursulines de Québec.
Collège commercial du Sacré-Cœur.
Au public!—Behan Bros.
Académie de Jésus Marie, de Sillery.
Trois institutrices demandées.—J. Rancourt.
Fonderie de cloches.—H. & J. Russell.

CANADA

QUEBEC, 21 AOUT 1884

Le pique-nique de Fraserville

Nous avons rarement assisté à une réunion plus agréable que le pique-nique donné mardi, à Fraserville, par l'honorable M. Caron. Le ministre de la milice avait invité à un goûter en plein air un certain nombre de députés fédéraux et locaux, et quelques uns des jeunes conservateurs qu'il a l'habitude de rencontrer à ses côtés, dans les luttes politiques auxquelles il prend part. L'idée était aussi heureuse que l'exécution a été parfaite. Le pique-nique avait un caractère d'intimité qui en augmentait le charme. Suivant un mot de Sir John Macdonald, c'était une fête de famille, et tous ceux qui y ont assisté en garderont le plus agréable souvenir.

Il est inutile de faire l'éloge des qualités hospitalières de l'honorable M. Caron. Son affabilité, son urbanité, la cordialité de ses réceptions sont connues. Lutte éternelle dans les batailles électorales et en parlement, ministre populaire et estimé, il est en même temps un parfait homme du monde, ce qui ne gâte rien. Pour nous servir de l'expression consacrée en pareille circonstance, son pique-nique d'avant-hier a été un vrai succès.

Partis de Québec à huit heures, les invités de M. Caron arrivaient à Fraserville un peu avant une heure. Des voitures les attendaient, et plusieurs citoyens de l'endroit voulurent conduire eux-mêmes à la résidence du ministre de la milice quelques-uns des excursionnistes. Un corps de musiciens, celui de Fraserville, salua leur arrivée de ses joyeuses fanfares. M. Caron, après avoir souhaité la bienvenue à ses invités, et les avoir présentés à madame Caron, ainsi qu'à Sir John Macdonald qui arriva quelques instants après, les conduisit sous une tente admirablement décorée et dressée en vue du fleuve, dont les brises bienfaisantes combattaient la chaleur suffoquante de la température.

Le goûter, commencé avant deux heures, s'est terminé après six heures. Hâtons-nous de dire que l'éloquence a occupé une partie notable de l'après-midi. Les heures ont paru courtes à tous les convives; tout le monde semblait en veine de gaieté; chacun faisait assaut de verve. Après les gouverneurs ordinaires à la Reine, au gouverneur-général, etc., M. Caron a proposé la santé de Sir John Macdonald. Le vieux et illustre chef du parti conservateur a fait en réponse à cette santé un discours vraiment admirable. Quel talent! quelle haute intelligence! quel tact merveilleux! De l'aveu de tous les dé-

putés présents, Sir John s'est surpassé. Au milieu de cette réunion d'amis, de petits-fils groupés autour de l'aïeul, ainsi qu'il l'a dit lui-même, il a parlé comme dans ses plus belles journées oratoires. Tour à tour ému, spirituelle, caustique, sa parole a produit sur son auditoire le plus puissant effet.

Il a répondu à l'attente générale, et après avoir rappelé les souvenirs du passé avec une émotion communicative, il a aussi parlé des intérêts du pays, de la province de Québec et du parti conservateur, à l'heure présente, en des termes qui commandent la confiance. Le discours de Sir John a été acclamé presque à chaque phrase. Nous avons rarement entendu une harangue aussi belle, aussi complètement réussie.

Notre ami M. Landry a proposé ensuite la santé de M. Caron, dont le nom a été salué d'une triple salve d'applaudissements. Le ministre de la milice a répondu avec beaucoup de bonheur. Il a eu des mots très-heureux à l'adresse de la députation et de la jeunesse conservatrice. Il a donné lecture d'une lettre d'excuses de Sir Hector Langevin, qui, tenu d'être à jour fixe à Winnipeg, assistait du moins de cœur et d'esprit au pique-nique de Fraserville.

Sir John a proposé alors la santé de son lieutenant, le ministre des Travaux-Publics, dont il a fait l'éloge en quelques mots très-applaudis. Plusieurs députés ont ensuite été appelés à prendre la parole: M. Beliveau, qui a fait un des discours les plus éloquentes du jour, M. M. Bossé Lesage, Bourbeau-Valin etc. M. M. Grandbois et Deschênes ont répondu à la santé de Fraserville, avec beaucoup d'à-propos, et n'ont pas manqué, comme c'était leur devoir naturel, de faire valoir les avantages du chemin de fer d'Edmonston. Le maire de Fraserville, M. Fraser, a répondu au vœu général en proposant la santé de madame Caron.

M. Johnston, correspondant du *Mail* a été appelé à dire quelques mots et s'en est acquitté avec beaucoup d'esprit et d'humour. Enfin notre ami M. Casgrain a proposé la santé du parlement local, et comme l'heure était assez avancée, la séance gastronomique et oratoire a été levée, et les invités ont repris le chemin du village de Fraserville enchantés de la réception magnifique du ministre de la milice.

Une journée comme celle de mardi est bonne à bien des points de vue. Elle est un délassement pour l'esprit, elle constitue une trêve agréable au labeur quotidien, elle resserre les liens de l'amitié politique, elle maintient la confiance, elle établit un échange d'idées et de vues dont chacun profite. Nous ne saurions trop féliciter l'honorable M. Caron du succès de son pique-nique.

Le Canada et la Jamaïque

On a, depuis quelques années, beaucoup écrit sur l'entrée de la Jamaïque dans la Confédération du Canada.

Cette union fédérative sourit aux habitants de cette île. Ils y voient un moyen de rétablissement de leur autonomie dont ils ont été privés en 1866 après l'avoir eue pendant deux siècles.

M. Salomon, un des hommes les plus en vue de cette île, dès 1866, croyait à la possibilité de cette confédération, et en attendait le redressement des griefs dont les Jamaïquains ont à se plaindre. Une lettre de M. Spencer Jones, en date du 3 juin 1882 nous apprend que M. Salomon de concert avec nombre de planteurs de cette île avait de nouveau déclaré que cette union "était l'unique remède aux maux politiques dont souffrent les habitants de la Jamaïque par suite de la perte de leur autonomie."

Les journaux, cette voix du peuple, appuient énergiquement ce projet.

Pas plus tard que le 12 mars 1884 le *Colonial Standard* écrivait: "La destinée suprême de la Jamaïque et de tout l'archipel des Indes Occidentales est d'être réunis par des liens politiques au continent voisin."

"Nous ne sommes pas insensible à l'appel de la grande République... Mais combien nous serions heureux, combien la Jamaïque préférerait d'être unie au Dominion du Canada."

Le même journal disait encore: "Notre entrée dans la confédération

canadienne donnerait un merveilleux essor à notre commerce, parce qu'il ne donnerait pas seulement à nos produits un marché libre, mais nous procurerait le moyen de développer encore nos ressources."

Le *Trelawny and Commercial Advertiser* disait le 3 mars 1884:

"Le changement de tarif en Canada a été un bénéfice tout spécial pour la Jamaïque. L'exclusion du sucre raffiné des Etats-Unis a eu pour effet l'établissement de raffineries de sucre à Halifax et ailleurs, qui ont employé une quantité toujours croissante de sucre de la Jamaïque. Cette île, on le sait, dépend du Canada quant au poisson qu'elle consomme. C'est sur cette communauté d'intérêt commercial unie à un langage commun qu'est fondée l'espérance d'une union politique."

Comme on le voit, le *Globe* a mauvaise grâce de venir prétendre que les Jamaïquains seraient offensés d'une telle union.

Etudions à présent les ressources de cette colonie.

Le commerce du Canada avec la Jamaïque et l'archipel indien représente une somme de 4 millions et demi; les exportations du Canada se chiffrent par \$1,786,696 et les importations par \$2,477,575.

Les exportations totales de la Jamaïque étaient de £1,549,058 et les importations de £1,327,962, en 1882. Mais dira-t-on ce sera une perte de plus de \$880,000 de revenu par année pour le Dominion, puisque cette somme est réalisée par la seule perception des droits sur les sucres.

C'est vrai, mais il y a compensation. L'île impose un fort tarif sur la farine et le poisson qui viennent du Canada, elle impose aussi des droits élevés sur les sucres, les grains, les cafés, etc.,

Le tarif sur l'importation de la farine donne un bénéfice de \$250,000 par année, et celui sur les poissons, \$130,000.

Il y aura donc compensation par l'abolition de toute entrave commerciale entre les deux provinces.

La vie est très facile à la Jamaïque. Trente jours de travail sur un acre de terre peuvent donner outre la nourriture suffisante pour une année, un surplus de \$10 à \$30 résultant des produits vendus sur le marché.

C'est là ce qu'on lit dans un rapport d'une commission nommée pour étudier la question en 1881.

L'île est pourvue d'un système complet de télégraphie.

La Jamaïque a 140 milles de long, sur 21½ à 49 milles de largeur.

La population composée pour 70.48 de noirs augmente annuellement de 7 500 âmes.

Les ressources de la Jamaïque consistent spécialement en sucres, fruits, rhum, piment, café, etc.

Un memorandum exposant le projet et les avantages de cette Union fédérative a été soumis à Sir Charles Tupper.

Les avantages pour le Canada sont suivant nous assez grands pour que le projet mérite une sérieuse attention de la part du gouvernement.

Une autre considération. Cette entrée de la Jamaïque dans la confédération canadienne n'aurait-elle pas pour effet d'engager Terre-Neuve à s'incorporer à nous? Terre-Neuve suivra nécessairement l'exemple de la Jamaïque.

Ceserait le moyen de jeter les bases d'un immense empire colonial dont l'avenir ne pourrait manquer d'être glorieux.

On ne connaît pas encore de quel œil les autorités anglaises voient ces projets et ces aspirations des Jamaïquains!

PETITE GAZETTE

L'émigration du Royaume-Uni a beaucoup diminué cette année. En juillet 21 739 personnes ont quitté l'Angleterre, contre 26 326 en 1883, et pendant les sept mois finissant avec le mois de juillet, l'émigration a atteint le chiffre de 150 368, contre 205 281 l'année dernière. La diminution est surtout sensible parmi les Irlandais.

Quant à la destination des émigrants, l'Australie a reçu 10 831 émigrants de moins que l'année dernière; l'émigration anglaise au Canada a diminué de 32 793 à 23 252

et aux Etats-Unis de 127 976 à 95-335.

Lundi prochain, les directeurs de la compagnie Richelieu se proposent de payer un dividende semi-annuel de 3 p.c. Jusqu'à aujourd'hui les recettes de la Compagnie dépassent de \$22 000 celles de l'année dernière, pendant la même période.

Les chiffres suivants que nous empruntons au rapport du consul américain Warner, nous démontrent les effets de la protection en Allemagne sur la classe ouvrière:

En janvier 1879, l'Allemagne était régie par le libre-échange. Dans 320 établissements où l'on travaille le fer, on comptait 151,582 ouvriers, qui recevaient un salaire mensuel de \$2,280-375. En janvier, 1884, après l'inauguration du système protecteur, il y avait dans ces 320 établissements 202,841 ouvriers, dont les gages s'élevaient par mois à \$3,468,024. C'est de cette manière que la protection maltraite le peuple!

Nous avons, par erreur, annoncé hier que la supérieure actuelle de l'Hôpital du Sacré-Cœur était la Sr. St-Joséphine.

C'est la Sr. St-Zéphirin qu'il fallait écrire.

M. l'abbé Alfred Langlois, vicaire à St-Calixte de Somerset, vient d'être nommé vice-préfet de la Côte-Nord en remplacement de M. de Champlain, qui revient au diocèse de Rimouski, auquel il appartient.

On nous écrit d'Ottawa: "Nous tenons le *Chronicle*, de Québec, responsable d'un article de fond dans lequel il établit que les travaux de la convention française - Acadienne ont été commencés à Mascouche, Ile du Prince-Edouard, le 15 du courant par la "célébration de la messe en français." Ce serait certainement un nouveau mode introduit dans le rite catholique si la chose était vraie, mais il n'est pas ains.

Le *Canadien* de ce matin revise la liste d'invitations faite par l'honorable M. Caron et déclare qu'il ne peut l'approuver. C'est un grand malheur pour le ministre de la milice. Nous sommes sûr qu'il regrette lui-même de n'avoir pas soumis d'avance sa liste d'invités au rédacteur-en-chef du *Canadien*. Son excuse est probablement qu'il ne savait pas mieux. Nous espérons qu'il profitera de la leçon de tact que lui donne si discrètement le rédacteur du *Canadien*.

Sir John Macdonald se porte mieux que jamais. Ceux qui l'ont vu au pique-nique de M. Caron l'ont trouvé frais, dispos, plein de vigueur et de gaieté.

Les excursionnistes de la *Presse Associée* de Québec sont de retour de leur excursion à Yellowstone. M. le docteur Roy, qui représentait le *Courrier du Canada*, et madame Roy sont arrivés avant-hier soir. Ils sont enchantés de leur voyage.

On doit être convaincu maintenant qu'il ne s'agissait pas de tenir un caucus à Fraserville. On ne tient pas de caucus en plein air, et on n'y convie pas des gens qui n'ont ni l'habitude, ni la prétention d'être appelés à délibérer avec les hommes d'Etat sur les affaires publiques.

Le colonel de Winton, ancien aide de camp du marquis de Lorne au Canada, nommé administrateur général des établissements de l'Association internationale africaine peu après le départ du général Gordon pour Khartoum, est arrivé le 1er mai à Vivi, où, reçu par Stanley, il a été installé dans les hautes fonctions dont il a été investi par le comité des directeurs de Bruxelles.

C'est donc aujourd'hui le colonel de Winton qui a la direction et l'administration de toutes les stations de l'Association internationale des rives de l'océan Atlantique jusqu'aux sources du Congo.

Stanley est parti pour l'Angleterre dans le cours du mois de juin.

Hier matin à 9 heures, a commencé le concours du tir à la carabine de

l'association des carabiniers de Stadacona à Lévis.

Le concours se terminera aujourd'hui.

RESUME DES DEPECHEES

EUROPE

FRANCE

Paris, 20 août 1884.

Le *National* annonce qu'on accordera un délai de deux jours à Li-Fong-Pao afin de lui donner le temps d'avoir une réponse de Pékin sur la question de l'indemnité.

La corvette *Champlain* et le croiseur *Naïde* iront bientôt renforcer la flotte française dans les eaux chinoises.

Le capitaine Renard, inventeur d'un nouveau ballon, prétend avoir résolu le problème de la navigation aérienne.

Voici le nombre de décès annoncés aujourd'hui: 24 à Hérouville, 3 à Gard, 7 à Aude, 12 à Marseille et 2 à Toulon. Il y a eu hier quatre décès à Brignolles.

A Clermont, un prêtre a été atteint du choléra pendant qu'il célébrait la messe, et il est mort sur le champ.

ALLEMAGNE.

Berlin, 20.

Le gouvernement n'a pas été informé d'une manière officielle que le pavillon anglais ait été remplacé par le drapeau allemand sur les côtes de l'Afrique.

ITALIE

Rome 20 août.

L'épidémie cholérique augmente en Italie. Pendant les dernières 24 heures, il s'est déclaré 9 cas nouveaux à Bergame. On signale 4 décès à Castel-Nuovo et 3 cas nouveaux, et un décès à Monténotte.

Grand succès

Comme la chose avait été annoncée, une soirée musicale, littéraire et dramatique a été donnée dimanche soir, à Charlesbourg, au profit du couvent du Bon-Pasteur, établi en cette paroisse depuis un an.

Disons de suite que les organisateurs, MM. S. Jolicoeur, ecclésiastique, et Gaspard A. Lafrance, ont à jamais acquis des droits à notre reconnaissance, pour la manière habile avec laquelle ils ont assuré le succès de cette jolie soirée. La salle était littéralement comble. Dans l'auditoire on remarquait aux places d'honneur, M. le curé de Charlesbourg et MM. les vicaires, le Révérend M. Méthot, etc., etc. Plusieurs personnes désireuses de contribuer à une bonne œuvre étaient accourues des paroisses voisines et de Québec.

A 7.30 hrs., la fanfare de Charlesbourg annonçait l'ouverture de la séance.

La pièce de résistance était une comédie de M. Darreche, intitulée "Les volontaires de Crimée." Nous étions transportés en plein camp militaire. M. C. Noël, dans son rôle d'aumônier du régiment, a été admirable. Par son dévouement et son éloquence, il parvint à convertir un jeune volontaire, M. Ed. Vincelette, qui s'est montré, à la fin de la pièce, aussi bon garçon qu'il était auparavant mauvais sujet.

MM. Gourdeau et L. Poulin sont d'aimables soldats dont tout régiment serait fier.

M. Gaspard A. Lafrance, non content d'être parfait dans son rôle de brave militaire, nous a charmés avec des chansons comiques, genre dans lequel il excelle. "Les Consolations," duo comique, a été une véritable lutte entre les deux acteurs, mademoiselle A. Gauthier et M. Gaspard Lafrance se sont disputés la palme du talent.

Pour être impartial, il faut leur partager les lauriers. Ils étaient, du reste, les héros de la soirée.

Mlle Gauthier s'était chargée des accompagnements. Lui décerner des éloges serait banal; son talent d'artiste est trop connu, pour qu'on puisse lui faire compliment de l'habileté avec laquelle elle s'est acquittée de son rôle.

M. Lafrance a chanté, avec les succès dont il est coutumier, deux chansons, comiques *Plum, Plum et Le Témoin Gibbon*. Nous ne pouvons non plus oublier M. Hardy dit Chatillon, de Nicolet, violoniste distingué que tout le monde connaît et admire.

M. P. Jolicoeur a déclaré "La Grève des Forgerons." Citer son nom, c'est faire son éloge.

On nous avait ménagé une surprise. M. Ed. Vincelette nous a chanté "Ah! dis moi!" romance de Rupès. M. Vincelette n'est pas seulement un jeune compositeur de talent; il sait encore faire apprécier les chefs-d'œuvre de ses confrères en musique.

Comme bouquet, un splendide ballon a été lancé, au milieu d'applaudissements et de hurrahs.

Somme, toute, nous avons lieu d'être satisfaits, et nous remercions nos jeunes amis de l'agréable soirée qu'ils nous ont fait passer.

Espérons qu'ils reviendront nous voir avant la fin de l'été.

UN CITOYEN,
de Charlesbourg.

Bibliographie

Je viens d'entendre les pleurs les plus sublimes, les lamentations les plus douloureuses que jamais homme n'ait entendues. Ces pleurs elles sont tristes comme la désolation du cœur qui voit s'éteindre et disparaître sous la centre ce qu'il aimait le plus, devant Dieu, sur la terre. Ces lamentations elles sont lugubres comme les ruines de la cité, qui fument encore; elles sont pleines

d'espérances comme le peuple d'Israël quand Moïse a les mains levées vers le ciel.

Où, chers lecteurs, je viens d'entendre une grande voix, une voix qui me reporte aux temps superbes de Babylone l'ancienne. Et cette voix, tantôt brisée par les sanglots, tantôt marchant doucement comme l'espérance, je veux vous la faire connaître, je veux vous la faire entendre.

On vient de faire paraître, à l'imprimerie de M. Léger Brousseau, un petit opuscule qui a pour titre *Jérémie sur les ruines de Jérusalem*; c'est ce petit chef-d'œuvre que je vais vous offrir. L'auteur a tu son nom pour se cacher sous celui d'*Aimé Gésu*, qu'il aime Jésus et qu'il le fasse aimer: tout est là; le nom de l'auteur n'est rien.

Voici une des pages où *Aimé Gésu* fait pleurer Jérémie:

"Juda s'est couché devant ses ennemis comme le roseau devant les noirs autans, et Joachim et sa race, qui ont, dédaigné mes conseils, ont été rejetés et lancés sur une terre qu'ils ne connaissent pas, et nul de la postérité de ce Coniahou ne réussira à s'asseoir sur le trône de David et à régner sur Juda."

"Daniel, Hanania, Mizaël, Babylone a fermé sur vous ses portes d'airain, et mes mains ne peuvent que déchirer mes vêtements pour regretter."

"Ribia! Riblia! que le sang de Séraïa, que le sang de Séphania que le sang des nobles enfants d'Israël re tombe sur toi!..."

"Montagne Sainte, précipite ta honte dans les profondes ravines ouvertes à tes pieds, va y cacher ton deuil et y pleurer l'objet de tes prédilections. Ton orgueil superbe y a déjà précipité les débris du temple, du trône haut."

"Et vous collines qui jadis regardiez avec bonheur et admiration la noble fille de Sion, détourniez votre face: des lions dévorants se sont disputés son corps et n'ont laissé sur la place que ses os mutilés..."

"Montagnes de Sion agitez-vous comme les sables de la mer, car la ville du grand roi a été profanée... Eau de Siloé, sors de ton bassin, le marbre en a été souillé par les ennemis de Dieu..."

"Venez nués du ciel, couvrez d'un long voile de deuil la colline de Moria, où était assise le temple des temples, où le Dieu trois fois saint avait placé sa loi à la garde de ses enfants; et toi Acra, incline ton front dans la poussière pour pleurer plus dignement la profanation du sanctuaire sacré..."

"Pleurez, pleurez, montagnes de Sion: la ruine, le carnage, la plus grande désolation est écrite sur tous les débris de vos précieuses monuments."

Je n'essaierai pas de faire l'éloge de ce que je citerai: à vous, lecteurs, l'impression et l'appréciation.

Voici une autre page où Jérémie prophétise à Zorobabel, jeune homme resté fidèle à la loi de son Dieu, son entrée triomphante dans la ville de ses pères.

"Mais quelle figure resplendissante m'apparaît dans le lointain?... Oh! je le vois, je le vois celui à qui Dieu réserve de grandes choses... Jorababel! Jorababel! tu délivreras ton peuple et tu rendras à la fille de Sion son ancienne beauté."

Déjà j'entends au loin le retentissement de vos pas, troupe sainte; j'entends, du haut de nos ramparts relevés, le son de la trompette sacrée, elle nous invite à la joie, à la reconnaissance.

"Je vois se balancer avec orgueil vos saintes bannières."

"O vases sacrés du culte de Moïse! qu'elles sont brillantes les flammes que vous jetez!"

"Le temple nouveau frémit d'impatience de vous revoir, ô juifs!... Les autels ont soif du sang des boucs et des génisses."

"O qu'il est beau Jorababel! à la tête des enfants d'Israël! qu'il sait en flammer leur confiance à la vue des portes restaurées de la cité de David!"

"Vite! accourez, que votre course soit plus prompte que l'éclair."

"Enfants de Dieu, venez à son temple, remerciez-le, au milieu des transes de votre joie, remerciez-le de votre délivrance par des cantiques d'allégresse..."

"Réjouis-toi, réjouis-toi, ô Juda! tu es compris dans ton exil ta grande destinée, et instruit par un châtiment si sévère, tu te prépares de nouveau à ta divine mission..."

"Dieu d'Israël, Dieu des juifs! te voilà vengé!"

Ces citations seront suffisantes, j'espère, pour que vous puissiez dire si cette œuvre ne mérite pas d'être au moins dans la main de tous les élèves de nos collèges et séminaires pour lesquels je crois savoir que ce travail a été livré à l'impression. Pour moi, c'est ma ferme conviction qu'on ne saurait mieux faire que faire lire, relire et même apprendre par cœur ce petit chef-d'œuvre à la place de tant d'autres recueils de fadesses compositions (je ne veux pas dire qu'on fasse apprendre par cœur de fadesses compositions; mais qu'on le lise). Il y a un lyrisme et une profondeur de pensée dans ce morceau qui ne peut que profiter grandement à une jeune intelligence. L'âme et l'esprit ne grandissent jamais tant que quand ils puisent leurs inspirations dans les œuvres faites sous le souffle de Dieu.

ELPIGOS.

PETITES NOUVELLES

CHALEUR.—Hier, à 1 heure, le thermomètre marquait 94° à l'ombre.

Ce matin, à 11 heures, à l'ombre, le thermomètre marquait 94°.

ACHAT.—Hier a eu lieu la vente par le Shérif de deux propriétés appartenant à la succession de feu Samuel Glackmeyer. La maison Montcalm n° 1 St-

Louis achetée par William Vonner pour la somme de \$2,225, le lot No 2 rue St-Pierre acheté pour la somme de \$4, 625.

COMMENCEMENT D'INCENDIE.—Un commencement d'incendie s'est manifesté hier après midi à l'Anse des Sauvages. Les dommages son légers.

ACCIDENTS.—Un petit garçon est tombé du cap en face du Mountain Hill, hier après midi. Il s'est blessé grièvement à la figure et aux mains.

ACQUITTÉ.—M. Zolique Annais, marchand, de Gneec's Point, Argenteuil arrêté sur accusation de vol de \$640, commis en juillet dernier, a été acquitté après un procès de cinq jours. Il doit poursuivre en dommages M. Duchesne, hôtelier qui l'a fait arrêter.

MAISON.—Nous n'avons pas publié hier le compte-rendu du concert de Charlebourg faute d'espace.

CONCERT A CHARLEBOURG.—Nous apprenons avec plaisir que M. Gaspard L. Lafrance est à organiser un concert-opérette, qui sera donné dimanche prochain à Charlebourg au profit du couvent. Connaissant le bon goût de ce monsieur, nous lui souhaitons plein succès comme dimanche dernier.

NOUVELLES DE STE-JULIE DE SOMERSET.—On nous écrit de Ste-Julie de Somerset en date du 19 du courant :

Un bien pénible accident est arrivé vendredi soir, 15 du courant, au village de Somerset (Plessisville). M. Geo. McGrea exerçait son cheval sur l'hippodrome où doit avoir lieu une course demain, lorsque le cheval irrité s'est lancé à toute vitesse par dessus une clôture pour se précipiter dans un fossé. M. McGrea a été lancé violemment hors de voitures et une des roues l'a frappé dans le dos. On l'a relevé aussitôt privé de connaissance, et transporté chez son beau-frère M. Parent. Revenu à lui il a dit aussitôt de lui avoir le prêtre qu'il allait mourir. Il est mort dimanche vers 10 1/2 h. a. m.

M. McGrea était âgé de 60 ans. Il était le père du Rév. M. G. McGrea, missionnaire à St-Jean du Labrador. Cette mort a causé un grand émoi dans Somerset où le défunt était bien estimé.

Au même lieu, est décédée subitement la Dame du Dr Betty.

—Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

ACCIDENT.—Un deuxième accident est arrivé lundi après-midi, à bord du navire "Bertie Biglow" en chargement au quai de la fonderie. La grue s'étant tout à coup déplacée, s'est abattue sur le pied d'un employé du port, nommé William Anderton. En même temps, la manivelle de la machine le frappait au côté, lui causant de graves blessures. Le blessé n'a pas perdu connaissance, mais il souffrait beaucoup. On a envoyé chercher un médecin qui a fait transporter Anderton à sa demeure, à New-Liverpool.

La victime de cet accident est le neveu de M. Etienne Montminy, qui a eu le pied écrasé en travaillant sur le même bâtiment, la semaine dernière.

EN BAS DU CAP.—Décidément, il y a une providence pour ceux qui tombent en bas du cap. Mardi encore, un jeune homme de Lévis, s'étant avancé trop près de la cime du rocher, a perdu l'équilibre et a roulé en bas, près de la barrière de péage de la rue Saint-Laurent. Chose extraordinaire, il n'a reçu aucun mal.

C'est la cinquième personne qui fait un pareil saut périlleux depuis six ans. La hauteur du cap en cet endroit est d'à peu près 150 pieds.

COURSES DE CHALoupes.—Hier ont eu lieu des courses de chaloupes.

Le départ a eu lieu à midi. La longueur de la course était du quai des commissaires à la bouée de Beaumont et retour.

L'enjeu était de \$75.

A 4 heures p. m. un grand nombre de personnes s'étaient rendues sur le quai pour voir l'arrivée des chaloupes. Elles arrivèrent dans l'ordre suivant : la première, la Little Annie, de M. James Paul ; la 2e, l'Indian Cove, de M. Paul Poirier ; à 6 minutes d'intervalle, et enfin la Belle of the Swamp, de M. John Lynch, 3 minutes plus tard.

On se rappelle qu'aux régates du 6 août cette dernière était arrivée la première.

Sic transit gloria.

—Les Maux de Tête, la Constipation, les Hémorroïdes sont radicalement guéris par l'emploi judicieux des Pilules d'Ayer.

PILULE HOLLOWAY.—Débilité des Nerfs.—Les personnes d'une constitution faible sont très oppressées par les changements de température, au point que l'existence physique devient un dur travail et l'existence morale un tourment. Le système nerveux se dérange et de jour en jour, amène à des souffrances réelles ou imaginaires. Pour éviter de telles tortures, il suffit de prendre des Pilules

Holloway qui, plus que toute autre médecine purifie et fortifient une constitution débilitée et chancelante. Elle purifie le corps de toutes impuretés, donnent du ton à l'estomac de la régularité au cerveau, de l'activité aux reins, à la vessie et aux intestins. Elles dissipent les abattements d'esprit et les lassitudes du corps et restaurent aux facultés ordinaires et au bien-être.

Pour le "COURRIER DU CANADA."

Actions de Banques, etc.

Jeu, 21 Août 1884. A Midi

ACTIONS.	Valeur des actions.	Dernier Div.	Vendeurs.	Acheteurs.	Ventes.
Banque Montréal.	260	5 1/2	192 1/2	191 1/2	
Do Oatario	40	3	111	111	
Do People	50	15	43	43	
Do Nelson	50	4	111 1/2	111 1/2	
Do Toronto	100	6	17 1/2	17 1/2	
Do J. & C. Co.	25	2 1/2	114	112 1/2	
Do Cartier	100	24	108	108	
Do Marchands	100	24	108	108	
Do Québec	100	24	108	108	
Do Union	100	24	108	108	
Do Commerce	50	4	122 1/2	121 1/2	
Do Exchange (dernier 3 mois)	100	2	602		
Do Impériale	100	100	55	59	
Do Fédérale	100	50	2	602	
Do Nationale	50	2	602		
Cie du Télégraphe de Montréal (dernier 3 mois)	40	2	115	115	
Cie du Télégraphe de la Puissance (dernier 3 mois)	50	12			
Cie de Navigation du Richelieu	100	3	62 1/2	61	
Cie du Chemin à Lisses de la Cité	50	7	124	121	
Cie du Gaz de Montréal	40	6	191	190 1/2	
Canada Cotton Co.	100				
Compagnie d'Assurances Royale Canadienne	50	50			
Cie des Chars Urbains de la Basse-Ville	50	6	173		
Cie d'Assurance de Québec contre le Feu	100		112 1/2		
Cie de la Traversée, Lévis et Q. (dernier 3 mois)	100	2	120		
Cie du Gaz de Québec	200	4	120		
Quebec Steamship Co.	100		60		
Société de Prêts et Placements de Québec	100	24	68		
Société de Construction des Artisans	50	3	60		
Chars Urbains de la haute-ville, 1 an	20		50		
Chemin de fer du Pacifique	100	2 1/2	46 1/2	45 1/2	
St-Paul Mine, et Manitoba 3 mois.	100	2	99 1/2		
Société de Construction Permanente	50	2	70		
Cie des Terres du Nord-Ouest	10		52		

Part de Banques achetées sur 5 % marge. G. H. BURROUGHS, Courtier, 165, Rue St-Pierre, Québec.

Repos et confort

POUR CEUX QUI SOUFFRENT !

LA PANACÉE DE BROWN POUR LES FAMILLES n'a pas d'égal pour soulager la douleur, intérieure ou extérieure ; elle guérit les douleurs au côté, le dos ou dans les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, et toutes sortes de maux. Elle agit le sang avec la plus grande sûreté car son pouvoir agissant est étonnant. La panacée de Brown pour les familles étant reconnue comme le grand remède pour soulager la douleur et doubler force de tout élixir ou liniment dans le monde, devrait se trouver dans toutes les familles afin d'en faire usage au besoin, parce que c'est le meilleur remède qui existe dans le monde pour les douleurs dans l'estomac, les douleurs de crampes, et tous les genres de douleurs. Il est en vente chez tous les droguistes à 25 cents la bouteille.

Avis aux Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement. Vous pouvez compter sur ce remède, car il ne peut vous tromper. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, guérit de coliques produites par les vents, réduit l'inflammation et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Le SIROP ADJOUSSANT DE MADAME WINSLOW POUR LES ENFANTS A L'USAGE DE LA DENTITION est agréable au goût et c'est la prescription d'une des nourrices les plus anciennes et les plus habiles et médecins en même temps des Etats-Unis.

Il est en vente chez tous les droguistes dans le monde entier. Prix : 25 cents la bouteille. Québec, 14 janvier 1884—1 an. Q

DÉCÈS

A St-Fabien de Rimouski, le 19 août courant, à l'âge de 47 ans, 3 mois et 19 jours, Dame Marie-Philomène Dubé, épouse de M. R. M. Fournier, agent du chemin de fer Intercolonial, après une cruelle maladie de près de deux ans soufflée avec une résignation vraiment chrétienne. Elle sera longtemps regrettée de sa famille qui n'oubliera jamais sa bonté, son dévouement et ses exemples de foi et de piété. Madame Fournier était la sœur du Rév. M. P. P. Dubé, curé de Ste-Julie de Somerset. R. J. P.

Trois institutrices demandées.

TROIS INSTITUTRICES demandées pour la paroisse de St-Georges, comté de Beauce, diplômées pour école élémentaire et munies de bons certificats de moralité. S'adresser au soussigné, secrétaire-trésorier, JEROME RANCOURT, S. T. Québec, 16 août 1884—12f. 29

Collège de Ste-Anne.

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES aura lieu LE JEUDI, le 4 SEPTEMBRE. Québec, 21 août 1884—4f. 34

LES URSULINES DE QUÉBEC.

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES AURA LIEU LE 1 SEPTEMBRE. Québec, 19 août 1884.—Gf. 32

ACADEMIE DE JESUS-MARIE, DE SILLERY.

LA rentrée des élèves de l'Académie de Jésus-Marie, de Sillery, aura lieu le 1er Septembre. Québec, 18 août 1884—31. 31

Bazar annuel En faveur de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus.

LE BAZAR ANNUEL, pour venir en aide à l'Hôpital du Sacré-Cœur, s'ouvrira le 15 septembre prochain, dans la salle Jacques-Cartier, à St-Roch. L'œuvre de l'Hôpital du S. C. est trop connue à Québec pour qu'il soit nécessaire d'attirer l'attention des personnes charitables sur son importance. Parmi les œuvres de charité, il n'en est pas de plus sympathique que l'œuvre de la Sainte-Enfance ; qui pourrait refuser de contribuer au rachat et au salut des petits chinois et des petits nègres ? Non moins dignes de compassion sont les pauvres épileptiques, dont la vie est partout en danger, et les petites enfants trouvés et abandonnés de notre province. Aussi l'Hôpital du S. C., dont les salles sont remplies de ces infortunés, mérite l'appui des personnes charitables.

Les Dames ci-dessous nommées qui se sont généreusement chargées de toutes les tables du Bazar, reçoivent avec reconnaissance les dons de toute nature que l'on voudra bien leur faire, en attendant qu'on veuille bien visiter leurs tables à la salle Jacques-Cartier.

Table du Sacré-Cœur : Mme Aug. Laberge, Melles Lucias et Léda Laberge. Table St-Jean-Baptiste : Mmes A. Robitaille, E. Robitaille, Melle A. Burns. Table St-Roch : Mmes Japhet Rouleau, J. Picard, E. Renaud. Table St-Vincent de Paul : Mmes P. Roussel, J. Lachance. Table St-Alexandre : (patronnée par MM. les boulangers). Mmes Bruno-de-Lamarre, G. Pelletier, E. Clark, S. Aré. Table Ste-Anne : Mmes E. Couillard, G. Gagnon, P. Cunningham. Table St-Joseph : (patronnée par l'Union St-Joseph, à St-Roch). Mmes J. B. Drouin, Ls Ol. Villeneuve, F. X. Beaudouin, Elz. Tremblay, Adj. Renaud. Table Ste-Famille : Mmes P. Déchènes, J. Carley. Table Sis-Ange : (rafraichissements). Mmes A. Racine, E. Martineau. P. LESSARD, Ptre, Directeur. Québec, 21 août 1884. 993

BEHAN BROS., Seuls agents

POUR LE CÉLÈBRE GANT DE KID (CÉCILE)

à 2, 3, 4 et 6 Boutons.

Pour le GANT lacé breveté à 5, 8 et 10 crochets.

Pour le GANT mousquetaire en chevreau.

Pour le GANT mousquetaire chamois.

Pour le GANT mousquetaire Suède.

Pour le GANT mousquetaire Tyrolienne.

Pour le GANT avec manchettes.

Spécial.

90 doz. de GANTS de Kid, 4 Boutons, avec reversure, valant \$1.25 pour 75c.

125 doz. GANTS de chamois mousquetaire, valant 95c pour 35c.

75 doz. GANTS de Kid, 2 Boutons, valant \$1.10 pour 50c.

POUR MESSIEURS !

GANT [Cécile], 2 Boutons, dans toutes les nouvelles nuances.

GANT de veau et de chèvre d'Autriche dans une grande variété.

Les GANTS ci-dessus sont tous nouveaux et d'importation récente.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

SOUMISSIONS

pour un embranchement de la Station Métépédia.

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées : Soumission pour un embranchement de la Station Métépédia, seront reçues jusqu'au SAMEDI, 30 AOÛT 1884, pour la construction d'un embranchement à l'est de la Station de Métépédia, sur un parcours d'environ 20 milles.

La soumission doit comprendre l'achèvement et l'équipement de la ligne.

Les Plan, Profil et Spécification pourront être vus et après le 16 AOÛT, au bureau du Maître de la Station, Métépédia, et aussi au bureau de l'Ingénieur en chef, Moncton, où l'on peut se procurer des formules de soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt égal à cinq pour cent, du montant de la soumission.

Le dépôt peut consister en argent comptant ou en un chèque accepté par une Banque, et il sera confisqué si le soumissionnaire négocie ou refuse de signer le contrat après qu'il en aura été requis, ou si, après avoir signé le contrat il ne finit pas les travaux d'une manière satisfaisante selon les plans et spécification.

Si la soumission n'est pas acceptée le dépôt sera remis.

Les soumissions doivent être sur des formules imprimées.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D. POTTINGER, Surintendant en chef, Bureau du chemin de fer, Moncton N. B., 1 août 1884.

Québec, 4 août 1884.—4s. 23

C. B. LANCTOT,

268, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

MANUFACTURE DE

Statues en Plâtre et Carton pierre, Décorations d'Eglises, Vitraux, Chemins de Croix, Peinture à l'huile, Chasubleries, Dais, etc.

Spécialité de

Bannières, Drapeaux et Colliers, Insignes, etc. pour fêtes nationales et religieuses.

IMPORTATION DE

Chasubleries, Bronzes et Orfèvreries, Soies, Fleurs, Lustres et Candélabres, Encens, Cierges, Chandeliers, Huiles pour lampes, Vin de Messe et de Table.

NOUS avons l'honneur d'annoncer aux messieurs du clergé et communautés religieuses en général, que nous avons fait construire un nouvel étage au-dessus de notre magasin actuel pour l'agrandissement de nos ateliers de moulage et de décorations, et afin de donner une plus grande étendue à notre commerce. Nous augmentons en même temps le chiffre de nos importations pour arriver plus sûrement au but que nous nous proposons, de vendre à meilleur marché que n'importe quelle autre maison, tout en continuant de ne garder que des articles de 1ère classe.

Nous recevons vers la fin d'avril, l'assortiment le plus complet de chasubles en moire antique de soie et en drap d'or, brodées ou milin, beaux et nouveaux patrons, depuis les bas prix de \$25.00, ce qui est un grand avantage, jamais offert jusqu'ici. Les mêmes proportions seront établies pour tout autre ornement tel que chapes, voiles, étoles, etc.

Le département des bronzes et d'orfèvrerie, les subira aussi une réduction qui méritera d'être notée.

Le nombre de nos modèles de statues de vant être augmenté de beaucoup d'autres, qui doivent sous peu nous arriver d'Europe complètera le plus bel assortiment et nous permettra de satisfaire à toute commande, dont on voudra bien nous honorer, et ce à des prix tout à fait exceptionnels.

Désirant vous convaincre de ce que nous avançons, nous sollicitons bien respectueusement la faveur d'une commande, laquelle recevra toute notre attention, et sera exécutée avec soin.

Nous venons de recevoir notre importation de VIN DE MESSE, lequel est supérieur à celui de l'an dernier. Ses prix sont les mêmes.

Vin Sicile blanc..... \$1.60

" Cette 1.50

Les mêmes mêlés..... 1.60

AU GALLON IMPERIAL.

Avec cet espoir nous demeurons vos très humbles serviteurs.

C. B. LANCTOT,

Québec, 1er avril 1884—lan. 547

LES PIANOS

ET HARMONIUMS

Du plus grand succès sont vendus par

Bernard & Allaire.

PIANOS DE CONCERTS, PIANOS CARRÉS ET DROITS, HARMONIUMS D'ÉGLISES

ET DE SALONS,

GRANDS ORGUES A TUYAUX.

NOS Pianos, nos Orgues et Harmoniums ont acquis par leur INCONTESTABLE SUPÉRIORITÉ, la position la plus avancée parmi les meilleurs Pianos, Orgues et Harmoniums du jour, et sont le choix des grands pianistes qui ont obtenu un succès phénoménal devant le public pendant la dernière saison.

Son exquis, force immense, mécanisme sans défaut, fini parfait.

BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de musique, No 6, rue La Fabrique, Québec.

Aussi en magasin, les meilleures MACHINES A COUDRE et à TRICOTER. Seule Agence des Patrons de Papier dits DOMESTIC PAPER FASHION CO., de New-York.

Réparation de Pianos, Harmoniums et de Machines à coudre.

BERNARD & ALLAIRE, Québec, 27 juin 1884 Z

Voyages de jour

DE LA MALBAIE, CAP A L'AIGLE ET RIVIERE DU LOUP.

MARDI, le 26 AOÛT, le vapeur Union, capt. Barras, partira du Cap à l'Aigle à 6.30 a. m., et de la Malbaie à 8 a. m.

MARDI, le 27 SEPTEMBRE, le vapeur Union partira de la Rivière du Loup à 6 a. m., Cap à l'Aigle à 9 a. m., et de la Malbaie à 10 a. m.

MARDI, le 16 SEPTEMBRE, le vapeur Union partira du Cap à l'Aigle à 8 a. m., et de la Malbaie à 10 a. m.

Le vapeur Union partira du quai Saint-André, LUNDI, le 25 du présent, à 10 a. m. LUNDI, le 1er septembre, à 2 p. m. LUNDI le 15 septembre, à 2 p. m., directement pour la Malbaie.

VOYAGES SPÉCIAUX LE DIMANCHE

Pour la commodité de ceux qui reviennent de la Malbaie.

Le vapeur Saguenay partira du quai Saint-André, les DIMANCHES, les 24 et 31 du présent, à 1 p. m. Au retour, il partira de la Malbaie à 10 p. m. Prix : \$2.50.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André. A. GABOURY, Secrétaire, 1022

Québec, 20 août 1884.

LE PREMIER ET SEUL VIN DE QUININE DE CAMPBELL

ET LE SEUL REMÈDE SÛR CONTRE LES FIEVRES MARIKIS LE GRAND TONNEAU FORTIFIANT-JOUR

Québec, 24 avril 1884—5m. 1024

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St. New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il n'y a eu que peu d'hommes à écorcher commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médicament. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance. A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des douleurs continuelles et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se faisait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points de ma vie. Je suis capable de faire tout le bon travail de mon métier, j'ai retrouvé mon appétit, et je me sens en excellente santé. Je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'il me croyait incurable, et je le dis de ce que je vous rassure aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882. A vous sincèrement, HIRSH PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté et restaure la vitalité et la force à tout individu débilité.

PRÉPARE PAR

Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les Droguistes ; prix \$1, six pour \$5.

Credit Foncier

FRANCO-CANADIEN.

PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES pour 5 ou 10 ans sans amortissement, et de 10 à 50 ans avec amortissement. L'emprunteur a la faculté de rembourser quand il le veut.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa :
Le train de la Malle partira de Québec à 9.15 heures a. m., et le train Express à 10 heures p. m.
Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

Train mixte, correspondant à Richmond, pour Montréal et l'Est, départ 1.00 h. p. m., arrivée à Montréal à 10.40 h. p. m.

TRAIN POSTE

Train poste pour Montréal, Sherbrooke, Portland, et tous les points de l'Est et de l'Ouest, départ 9.15 h. p. m., arrivée à Montréal à 6.00 h. a. m.

TRAIN RAPIDE

Un train partira de Lévis tous les jours (excepté le dimanche) pour Montréal à 2.15 heures de l'après-midi, arrivant à Montréal à 10.15.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera Québec, station du Palais, tous les jours, les dimanches exceptés, à 6.45 a. m., train mixte pour St-Raymond, arrivant à 9.45 a. m.
6.00 p. m. Train de la malle pour St-Raymond arrivant à 7.45 p. m.
Quittera St-Raymond à 6.50 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8.40 a. m.
2.45 p. m. Train mixte pour Québec arrivant à 5.45 p. m.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette St-Amable, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg Louis

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 1.00 p. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 2.45 p. m. et à Sherbrooke à 7.15 p. m.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Roumoult pour le service de la malle.

Un steamer de cette même ligne laisse Liverpool tous les jeudis, avec les passagers et les malles canadiennes.

Les steamers de Glasgow, de la même ligne aussi, partent dans les directions respectives, environ une fois par 15 jours.

Prix du passage de Québec :
Cabine \$65; \$70; \$80; Cabine secondaire : \$10; Entrepont : \$25.

LIGNE DOMINION

Ces steamers sont en connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc, et partent chaque samedi de Québec pour Liverpool.

Le prix des cabines, aller et retour, varie de \$90 à \$108.

Les billets de passage peuvent être achetés à tous les principaux bureaux du Grand Tronc.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le *Miramichi* partira de Québec mardi, le 12 Août à 2 heures p. m., pour Pictou, arrêtant à Miramichi, Gaspé, Summerside et Charlottetown.
Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les vapeurs *North* et *Southern* font le trajet entre Québec et Lévis tous les jours de 6 h. a. m. à minuit. Prix aller et retour 6 cents.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

Par le vapeur *Orléans* :

De Québec	De Québec
5.30 a. m.	6.30 a. m.
8.00 a. m.	9.15 a. m.
10.00 a. m.	11.30 a. m.
1.30 p. m.	2.30 p. m.
3.30 p. m.	4.45 p. m.
5.45 p. m.	6.45 p. m.

Les dimanches :

De Québec	De Québec
11.30 a. m.	1.00 p. m.
1.45 p. m.	2.30 p. m.
3.15 p. m.	4.00 p. m.
5.00 p. m.	6.00 p. m.
7.00 p. m.	

Arrêtant à St-Joseph de Lévis en montant et en descendant.
Le vapeur *Orléans* fera tous les jeudis un voyage extra de l'Isle à Québec, à 10 heures du soir.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

LAISSEBA

QUÉBEC	STATION DE LÉVIS
P. M.	A. M.
1.30, Express pour Richmond.	7.00, Malle de l'Ouest P. M.
8.30, Malle pour l'Ouest.	4.50, Train Mixte de Richmond.

Voyages intermédiaires pour fret.

ST-ROMUALD ET SILLERY

Le nouveau vapeur *Lévis* fera le trajet comme suit :

De Québec	De Québec
5.15 a. m.	6.00 a. m.
8.00 a. m.	9.00 a. m.
10.00 a. m.	11.30 a. m.
1.00 p. m.	2.00 p. m.
3.00 p. m.	4.30 p. m.
5.30 p. m.	6.15 p. m.

Les dimanches :

De Québec	De Québec
2.30 p. m.	1.30 p. m.
5.00 p. m.	3.30 p. m.
	6.00 p. m.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec à 7 heures a. m.

ST-NICOLAS

Le *Laurentides*, Capt A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h a. m.

Prix : aller et retour 30 cents.

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur *Montréal*, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.
Le vapeur *Québec*, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 5 heures P. M.

SAGUENAY

Les mardis et vendredis à 7.30 a. m.—Le *Saguenay* pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, la Malbaie, la Rivière du Loup et Tadoussac.
Les mercredis et samedis, à 7.30 a. m.—L'*Union* pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! l'île aux Coudres, Eboulements, la Malbaie, le Cap à l'Aigle (lorsque la chose sera possible), la Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Le vapeur *Brothers* fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à partir du 25 mai à 6 heures a. m., excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée.

Il fera un voyage régulier tous les dimanches à partir du 25 courant.

Le départ aura lieu à 6 heures du matin, du quai Champlain.

Prix 50 cts aller et retour.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Le *St Louis*, capt Labelle, part de St-Jean Deschailons, tous les lundis et vendredis, arrêtant à Ste-Emilie, Lotbinière, Portneuf, Platon, Département de Québec, les mardis et samedis.

Heure réglée par la marée.

Prix : aller et retour 50 cents.

GRONDINES

L'*Etoile*, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschailons et Cap-Santé.

Heure réglée par la marée.

STE CROIX

Le *Ste Croix*, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à St-Nicolas et à la Pointe d'Aubain, Pointe aux Trembles et Beureuil.

Heure réglée par la marée.

BERTHIER

Le vapeur *Montmagny*, laissera le marche Champlain, à 4 h. p. m., tous les jours pour les postes intermédiaires, St-Laurent, St-Michel, St-Jean, et pour Berthier tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis de chaque semaine.

Lignes d'Omnibus

ÉGLISE STE-FOYE, LA CÔTE GRADON, LES COUVENTS JÉSUS-MARIE ET DE BELLEVUE, ET LES CIMETIÈRES MOUNT HERMON, WOODFIELD ET BELMONT.

Pour la côte Graddon, le couvent de Jésus-Marie et les cimetières Mount Hermon et Woodfield.

LA SEMAINE.

Départ	Départ
De la barrière.	De la Côte Graddon.
7.30 a. m.	8.30 a. m.
2.15 p. m.	3.15 p. m.
4.15 p. m.	5.15 p. m.
6.15 p. m.	7.00 p. m.

Pour l'église Ste-Foye, le cimetière Belmont et le couvent de Bellevue.

LES DIMANCHES.

Pour les couvents de Jésus-Marie et de Bellevue, et les cimetières Mount Hermon, Woodfield et Belmont.

Départ de la barrière Ste-Foye à 1 heure p. m., et tous les dimanches jusqu'à 5 hrs p. m.

Prix du passage : 10 cts.

Aller et retour aux couvents et aux cimetières : 15 cts.

Enfants au-dessous de 10 ans : 5 cts.

Bébés : gratis.

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8.00 A. M. Arrive à Québec à 9.30 heures A. M.
Départ du bureau de Poste, Québec, pour le Cap Rouge à 4.15 P. M.
A 11.30 A. M. du Bureau de Poste, Haute Ville, pour le Couvent de Sillery, arrive à 12.15.

Départ du couvent de Sillery pour Québec à 2 heures P. M.

Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 hrs. et midi.

L'après-midi à 5 heures et à 6 1/2 heures.

Prix, 20 cts aller et retour.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicière, 111, rue du Pont. Départ du Château Richer à 6 1/2 heures du matin. Prix : aller et retour 50 cents.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Partira du pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 2 1/2 heures P. M. Prix : 50 cents.

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du *Courrier du Canada*. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.15 hrs du soir.

Prix : 5 cents.

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du *Courrier du Canada*. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.15 hrs du soir.

Prix : 5 cents.

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du *Courrier du Canada*. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.15 hrs du soir.

Prix : 5 cents.

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du *Courrier du Canada*. Prix : 5 cents.

Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.15 hrs du soir.

Prix : 5 cents.

PIANOS HAZELTON

De NEW-YORK RÉPONDANT AUX GOUTS ARTISTIQUES LES PLUS RECHERCHÉS SON DÉLICIEUX—TOUCHE PARFAITE—SOLIDITÉ À TOUTE ÉPREUVE ÉTABLIE PAR UN DEMI-SIÈCLE D'EXPÉRIENCE.

NEW-JERSEY 1860 : PREMIER PRIX.
NEW-YORK 1868 : PREMIER PRIX.
PHILADELPHIE 1876 : DIPLÔME D'HONNEUR ET MÉDAILLE DE MÉRITE.

Montréal 1880.

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA

Au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

EXPOSITION DE LA PUISSANCE, MONTRÉAL 1880.

PREMIER PRIX EXTRA.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes

Hazelton Frères, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec.

EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. HAZELTON FRÈRES, N.-Y., pour le MEILLEUR PIANO CARRÉ à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication AU-DESSUS DE TOUS LES COMPÉTITEURS.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE, Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano ALBERT WEBER de NEW-YORK, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos HAZELTON n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal,

[PRÈS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME.]

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de PIANOS et D'ORGUES qu'il y ait en Canada.

Québec, 7 juillet 1884—15 nov. 83—lan2fns

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

909

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perdues dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'impression est de son service à temps.

Toux persistante guérie.

En 1857 le pris un gros rhume de poitrine. Un violent toux petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir. Il souffrait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faible dose, souvent répétée, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Jugez de ma gratitude! A vous, sincèrement,

Mrs. EMMA GREENE.

130 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Group — Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, trois fois, dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir. Il souffrait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faible dose, souvent répétée, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Jugez de ma gratitude! A vous, sincèrement,</